



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 14 Octobre 2015

INVESTISSEMENTS

6 - LIGNE A - Extension des Ateliers du Métro - phase 2

6.5 - Extension des ateliers du Métro - Marché n° W 2015 12597 M - Lot n° 15 - Travaux divers de finition - approbation du marché à conclure avec l'entreprise MALET

L'an deux mille quinze, le quatorze octobre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOULAT, BRIAND, CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, MM. MOUDENC, TRAUTMANN, MME TRAVAL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CHOLLET & RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présente :

MME ROUCHON.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. SUAUD.

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération D.2014.02.20.10.1 du 20 février 2014, le Comité Syndical du SMTC a approuvé le dossier d'Avant-Projet Détaillé de la phase 2 des extensions d'atelier portant sur le site de Borderouge.

Le programme prévoit l'extension du hall de maintenance, la création de 2 voies d'atelier équipées permettant une maintenance à 26m. De plus, il est prévu la création de vestiaires douches sanitaires et autres locaux périphériques. La création d'un bureau de 20m² et la création d'un atelier énergie/voie est à faire dans la réserve de surface acquise par prolongation de la mezzanine à l'étage et par remaniement des surfaces au rez-de-chaussée.

Le présent marché concerne la réalisation de travaux divers de finition pour les aménagements extérieurs.

La durée prévisionnelle du marché est de 14 semaines.

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert conformément aux articles 160 et 161 du Code des Marchés Publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 07 août 2015 aux publications du JOUE et BOAMP et publié sur le site de Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au 25 septembre 2015 avant 12h00.

7 dossiers ont été retirés via la plateforme tisséo.fr

2 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

Les offres ont été ouvertes le 6 octobre 2015.

Le 6 octobre 2015, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie et a agréé les candidatures suivantes :

- THOMAS & DANIZAN
- MALET

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du 6 octobre 2015, attribué le marché à l'entreprise MALET dont le montant proposé s'élève à 66 931,36 € H.T.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° W 2015 12597 M avec l'entreprise MALET.

* *
*

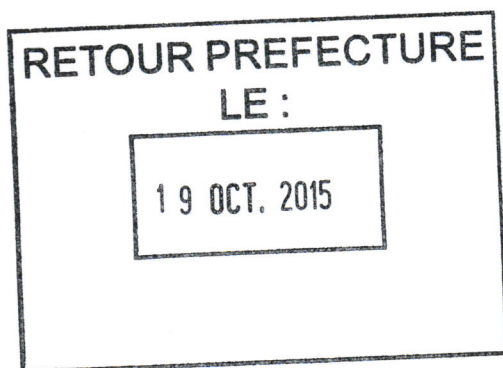
RECU
19.10.15
15h31

Le Comité Syndical :
En entendant l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer avec l'entreprise **MALET**, le marché n° W 2015 12597 M concernant le Lot n° 15 - Travaux divers de finition pour la phase 2 de l'extension des ateliers métro pour un montant de **66 931,36 € H.T.**

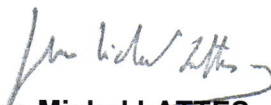
ARTICLE 3: DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,


Jean-Michel LATTES